

Rassemblement de la Ire division

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 23

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-335075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 23

Lausanne, le 17 novembre 1879.

XXIV^e Année.

SOMMAIRE. — **Rassemblement de la I^{re} Division**, p. 513. — **Manœuvres du 3^e corps d'armée français**, p. 515. — **Bibliographie**: *Körperübungen* par Feldmann. - *Origines de la tactique française* par Hardy. - *Manuel de fortification de campagne* par Brialmont. - *Leitfaden für Pionnierdienste I.* par Pulk, p. 519. — **Circulaires et pièces officielles**, p. 523. — **Nouvelles et chronique**, p. 525. — **Note de la rédaction**, p. 528.

ARMES SPÉCIALES. — **Notes sur la construction des bouches à feu**, par M. Fornerod-Stadler, lieutenant-colonel d'artillerie, p. 529. — **Sur les expériences de Meppen**, p. 538. — **Nouvelles et chronique**, p. 544.

RASSEMBLEMENT DE LA I^{re} DIVISION

On lit dans la *Gazette de Lausanne* :

« L'opération de l'estimation des dommages causés aux propriétés par les manœuvres de la I^{re} division est aujourd'hui terminée.

La commission d'estimation, composée de M. Oguey, commandant d'arrondissement, à Aubonne, commissaire fédéral, et Contesse, député au Conseil national, à Romanel, commissaire cantonal, a visité le territoire de 34 communes dans les districts d'Yverdon, Echallens, Lausanne, Cossonay et Morges.

Des dommages ont été indemnisés sur le territoire de 19 communes. Plusieurs communes ont patriotiquement refusé toute indemnité.

196 indemnités ont été payées s'élevant à la somme totale de 3740 fr.

Dans ce chiffre sont comprises les indemnités payées pour ouvrages de fortification de campagne exécutés sur les territoires de Bettens, Bousens et Vufflens-la-Ville, mais non celles payées pour les travaux d'Aclens, qui s'élèvent à 1400 fr. environ et qui incombent au budget spécial du cours préparatoire du génie.

Le budget prévoyait pour dommages aux propriétés causés par le rassemblement une dépense de 8000 fr. ; ce chiffre est donc loin d'être atteint, même en tenant compte des indemnités d'Aclens.

L'année dernière les manœuvres de division ont coûté pour dommages aux propriétés 7964 fr. 70. ¹ »

« On se souvient que pendant les manœuvres de la I^{re} division un soldat du bataillon de carabiniers n° 1 a été blessé aux environs d'Aclens par un projectile. Plusieurs journaux ont affirmé que ce projectile était une balle et quelques-uns ont même annoncé que le soldat coupable de l'avoir tirée avait été arrêté.

Ces bruits sont inexacts. L'extraction du corps étranger de la blessure du carabinier R. a été faite par M. le chirurgien de l'hôpital can-

¹ Il est bon de noter que ce chiffre de 7964 fr. 70 est un total qui comprend aussi les dommages de la 5^e brigade d'infanterie (bernoise), qui manœuvrait, avec armes spéciales, contre la II^e division. Pour le territoire fribourgeois, siège principal du cours de répétition de la II^e division, les indemnités ne se sont élevées qu'à 2458 fr. ; le surplus soit 5506 fr. 70 c. a été affecté aux terrains bernois. La comparaison est donc toute à l'avantage de la II^e division. Une rectification analogue pourrait s'appliquer, s'il s'y rattachait un intérêt réel, à bien d'autres comparaisons essayées par divers journaux, par le *Chroniqueur* de Fribourg notamment, dans des appréciations signées N., remarquables par l'inexactitude des faits et renseignements concernant les deux divisions, autant que par la légèreté des jugements sentencieux qui en sont déduits.

tonal. L'opération a amené au jour un fragment de douille, dont la configuration indique clairement comment l'accident s'est produit.

La douille s'est déchirée sous l'effort des gaz produits par l'inflammation de la poudre. La partie postérieure (culot) est restée dans la culasse, tandis que la partie antérieure, d'une longueur d'un et demi centimètre, a été projetée avec d'autant plus de force qu'elle a suivi les rayures du canon comme l'aurait fait une balle. Détail curieux, la rondelle de carton destinée à fermer l'orifice antérieur de la douille dans les cartouches d'exercice n'a pas été déplacée.

Il s'agit donc ici d'un simple accident dont la responsabilité ne peut être attribuée à personne. Nous tenons à le constater dans l'intérêt de la vérité et à la décharge des troupes de la 1^{re} division qui manœuvraient sur le lieu de l'accident. ¹

Le fait d'une blessure causée par la projection d'un éclat de douille méritant un examen attentif, une expertise a été ordonnée.

L'état du carabinier R. est très satisfaisant et sa guérison marche rapidement. »

Le même journal donne encore, à la date du 7 octobre, les renseignements ci-après :

Les comptes de la compagnie d'administration sont, à l'heure qu'il est, à peu près bouclés. Un point intéressant est la comptabilité du pain. La compagnie a fourni du pain infiniment supérieur à celui livré par les fournisseurs et qui coûtait environ un tiers meilleur marché. Malgré le peu de temps pendant lequel la compagnie a travaillé, elle est arrivée à payer les frais de construction de la baraque et des fours à mille francs près environ. Cette instructive expérience, décisive pour l'administration de l'armée, ne coûte donc qu'un millier de francs : si l'on avait fait travailler la compagnie pendant les cours préparatoires, la Confédération y aurait gagné et le soldat de même. Aussi à l'avenir il est très probable qu'on se passera des fournisseurs pour tous les rassemblements.

Les comptes du magasin à viande sont également bouclés.

La compagnie d'administration a livré à la troupe environ 15,000 kilog. de viande d'une qualité exceptionnelle. Il n'y a eu qu'une voix dans toute la division pour louer la qualité de cette viande. Nous pensons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de savoir sur quelles bases la Confédération avait traité pour la fourniture de la viande et comment la compagnie d'administration procédait pour remettre à la troupe ce qui lui revenait.

Le fournisseur livrait les bœufs vivants : ils étaient examinés par un vétérinaire, un médecin et un officier d'administration (tous les bœufs présentés ont été acceptés). La compagnie abattait l'animal et le dépouillait immédiatement ; l'administration militaire ne prenait que les quatre quartiers qu'on pesait sur l'heure. Le reste était enlevé par les agents du fournisseur. Une fois les quartiers pesés on les transportait dans une grange qui servait de magasin à viande.

Au point du jour on débitait les quartiers et on mettait la viande des diverses unités dans des sacs. On s'était arrangé pour ne charger la viande sur les chars d'approvisionnement qu'au dernier moment. En outre la viande était saupoudrée de sel. On a reconnu que même avec ces précautions l'emballage dans des sacs est défectueux ; sans s'y gêner, la viande devient noire et prend un aspect peu appétissant.

¹ Ce n'est pas la première fois que de tels accidents se produisent par l'éclatement des douilles de cuivre. Les nouvelles douilles, en laiton, qui sont actuellement à l'essai, n'auront plus cet inconvénient.

Aussi la compagnie d'administration réclame-t-elle dans son rapport qu'on remplace les sacs par des caisses de bois doublées de tôle et percées de trous à air. Moyennant que ces caisses soient tenues propres on pourra transporter la viande avec la plus grande facilité et sécurité.

Manœuvres du 3^e corps d'armée français.

Un officier suisse qui a visité les manœuvres d'automne du 3^e corps d'armée français, écrit de Fleury-sur-Andelle (Eure), le 8 octobre :

« La petite localité de Fleury-sur-Andelle, dans le département de l'Eure, où habituellement on n'entend que le bruit pacifique des métiers à filer, avait pris ces jours derniers un aspect tout à fait guerrier. De bonne heure la diane réveillait les habitants paisiblement endormis ; puis le clairon annonçait le passage des régiments se rendant à la manœuvre. C'était enfin la voix sévère des batteries qui, postées sur les hauteurs dominant la vallée, annonçaient le commencement des hostilités.

» Fleury était le centre des opérations du 3^e corps d'armée, réuni pour les grandes manœuvres d'automne sous le commandement du général Borel, ancien ministre de la guerre. L'effectif du corps était de 25 bataillons d'infanterie, de 8 escadrons de cavalerie et de 25 batteries d'artillerie, soit environ 20,000 hommes.

» J'ai assisté à une partie des manœuvres qui ont présenté un grand intérêt militaire. Elles étaient du reste suivies par un grand nombre d'officiers étrangers qui ont pu constater les progrès réels accomplis dans l'armée française et le travail de ces dernières années. On a remarqué tout particulièrement la belle manœuvre finale du 4 octobre, dans laquelle tout le corps d'armée, après avoir franchi l'Andelle, a attaqué la position de Bourg-Baudouin, défendue par un régiment d'infanterie. L'aspect de cette immense chaîne de tirailleurs montant lentement, se resserrant peu à peu dans un mouvement concentrique, puis finissant par une attaque générale à la baïonnette, présentait le plus grand intérêt et a vivement impressionné les milliers de spectateurs accourus de tous les points de l'Eure et des départements voisins. Ce mouvement, dans lequel une division attaquait de front la position ennemie après avoir traversé la rivière et la vallée de l'Andelle, pendant que l'autre division opérait un mouvement tournant, m'a rappelé le passage de la Venoge et l'attaque de la position d'Aclens par la 1^{re} division fédérale. Quoique différent par l'effectif des corps en ligne, ces deux manœuvres présentaient une réelle analogie et m'ont fourni l'occasion d'intéressantes comparaisons. Je me hâte d'ajouter qu'elles n'ont point été au désavantage du « camp de la Venoge. » J'ai pu me convaincre au contraire que les éloges adressés à la 1^{re} division à l'occasion de ses récentes manœuvres n'étaient point exagérés et que notre petite armée de milices fait encore assez bonne figure à côté de ses puissantes voisines.

» Une grande revue passée hier par le général Borel a terminé les grandes manœuvres. Dès huit heures du matin les troupes étaient

massées à une lieue de Fleury, sur un grand plateau voisin de la route de Paris à Rouen. A neuf heures, les tambours battaient aux champs et le général Borel passait sur le front des troupes, suivi d'un brillant état-major dans lequel on remarquait, outre les officiers étrangers, le duc de Nemours, général de division, et le comte de Paris, en lieutenant-colonel de la garde territoriale. Le 3^e corps d'armée est du reste tout particulièrement favorisé par les princes de la maison d'Orléans, car les ducs de Chartres et d'Alençon ont tous deux aussi pris part aux manœuvres, le premier comme colonel du 12^e régiment de chasseurs à cheval, le second en qualité de capitaine de batterie.

» Après l'inspection commença le défilé dans lequel on a pu admirer tout particulièrement la belle tenue du bataillon de chasseurs à pied et de l'artillerie. La cavalerie défilant au galop par escadrons fit également une grande impression sur la foule énorme qui assistait à cette solennité militaire. En somme, la revue, favorisée par un très beau temps, a parfaitement réussi et a brillamment terminé les manœuvres du 3^e corps.

» Aujourd'hui a lieu la dislocation des troupes. Les différents corps regagnent leurs garnisons respectives par étapes. Les « lig-nards » prennent congé, non sans une certaine jalousie, des heureux réservistes. Ceux-ci ont fini leur temps et vont retrouver leurs familles. Les ouvriers retournent à la filature et la vallée de l'Andelle va reprendre peu à peu sa tranquillité et son activité habituelles. »

Voici d'ailleurs le texte des *Instructions* pour le passage de vive force de l'Andelle que le 3^e corps d'armée entier a exécuté, le 4, contre un ennemi figuré par le 5^e de ligne appartenant à la 12^e brigade, 6^e division.

« D'une manière générale cette opération s'exécutera :

1^o Par un mouvement tournant exécuté par Perriers pour occuper le plateau de la ferme Moulineau ;

2^o Par l'ascension de la plus grande partie de la 5^e division sur le plateau des Gournets, avec l'appui du corps qui a effectué le mouvement tournant ;

3^o Par l'ascension du restant de la 5^e division et de la 6^e division sur le plateau de Clos-à-l'Echo, avec l'appui des troupes qui occuperont le plateau des Gournets.

Une grande batterie, établie sur le plateau de Grainville, appuiera de son feu les mouvements successifs des 5^e et 6^e divisions.

L'opération se terminera par la prise de Bourg-Baudouin, considéré comme l'objectif définitif de la journée.

Mouvement tournant. — La brigade de cavalerie avec deux batteries à cheval et le 20^e bataillon de chasseurs, cantonnés vers Rosay, iront traverser l'Andelle à Perriers, ayant pour objectif l'occupation du plateau de la ferme Moulineau. Le bataillon de chasseurs devra s'avancer sur la croupe du plateau, de manière à protéger directement, d'abord le débouché par Transières d'un régiment de la 5^e division et ensuite l'ascension de ce régiment sur le plateau des Gournets.

5^e *Division*. — La brigade Lamy enverra, dès le matin, un régiment vis-à-vis de Transières, en ayant soin de masquer ce mouvement par la forêt. Dès que ce régiment verra le bataillon de chasseurs arriver à sa hauteur sur le plateau de la ferme Moulineau, il traversera l'Andelle, tournera à gauche immédiatement après jusqu'à hauteur de Tannebrune et gravira rapidement le plateau des Gournets. Son mouvement d'ascension sera facilité par le bataillon de chasseurs établi de l'autre côté du ravin qui sépare le plateau des Gournets de celui de la ferme Moulineau.

Dès que ce régiment sera sur le plateau, il enverra un ou deux bataillons au sud des Gournets, dans les bois de la Cornouilleraye, de manière à menacer l'ennemi qui défend le débouché de Pont-d'Andelle.

Aussitôt que ces bataillons auront prononcé leur mouvement, le second régiment de la brigade débouchera le plus rapidement possible par Pont-d'Andelle, pour monter à son tour sur le plateau des Gournets.

Un des régiments de la brigade de Launay, suivra le mouvement de la brigade Lamy, par Pont-d'Andelle, pour venir occuper l'extrémité S.-O. du plateau des Gournets. Dès que ce régiment sera établi sur ce point, le général de Launay, avec son deuxième régiment, débouchera de Fleury par le chemin de Vandrimare, de manière à venir occuper le mouvement de terrain, compris entre ce chemin et la grande route de Rouen.

6^e *Division*. — La 6^e division suivra immédiatement le mouvement du 2^e régiment de la brigade de Launay par Fleury, pour appuyer d'abord ce dernier dans son attaque sur Vandrimare, et en deuxième lieu pour venir s'établir vers Clos-à-l'Echo, à la gauche du général de Launay avec un régiment à droite de la grande route, un régiment à gauche et le troisième en réserve.

Batterie du plateau de Grainville. — Cette batterie se composera de 4 batteries d'artillerie de corps dont 2 de 95, qui seront placées à gauche de la route; des 4 batteries de la 6^e division qui seront placées à droite de la route, et de 2 batteries de la 5^e division qui seront établies vers le Grand-Thuil; les deux autres batteries de la 5^e division restent à la disposition du général de division.

Après le passage de l'Andelle par l'infanterie, les généraux commandant les 5^e et 6^e divisions pourront appeler à eux, s'ils le jugent convenable, leurs batteries divisionnaires momentanément réunies, au début de l'opération, sur le plateau de Grainville et du Grand-Thuil, aux ordres du général commandant l'artillerie du 3^e corps.

Le feu de la grande batterie qui ouvrira vers 7 h. $\frac{1}{2}$, sera conduit de manière à atteindre sa plus grande intensité au moment où les colonnes d'infanterie franchiront la vallée et chercheront à s'élever sur les plateaux.

Le général Lamy, après avoir réuni sa brigade sur le plateau des Gournets, reprendra sous sa direction le 20^e bataillon de chasseurs. Il devra d'abord occuper Le Fayel et aider le général Lamy dans son attaque sur Vandrimare.

La brigade de Launay, après l'occupation de Vandrimare, ap-

puyant sa gauche à ce village aura pour mission de surveiller et de défendre tout le terrain entre Vandrimare et le ravin qui descend de Renneville, menaçant par sa droite Canteloup-le-Bocage.

La brigade Lamy, s'élevant par Le Fayel, se dirigera de manière à venir attaquer Canteloup-le-Bocage, de concert avec la brigade de Launay: ce village occupé, le mouvement continuera sur Renneville, qui devra également être enlevé.

Pendant ce mouvement de la brigade Lamy, la cavalerie cherchera à s'élever et à tourner l'extrême gauche de l'ennemi, en ayant soin de se tenir à distance des villages occupés par l'infanterie ennemie et de chercher à les contourner.

Après l'occupation de Renneville, qui sera le dernier mouvement préparatoire avant l'attaque de Bourg-Beaudouin, la ligne de bataille du corps d'armée s'appuiera à droite à Renneville, passera par Canteloup-le-Bocage, et viendra se terminer à gauche vers Clos-à-l'Echo.

On attaquera alors Bourg-Beaudouin, l'objectif définitif de la journée, les troupes de Renneville se dirigeant de manière à tourner le village par le nord et prenant comme point de direction la cote 151. La brigade de Launay, ayant sa gauche au chemin de Vandrimare à Bourg-Beaudouin, avec deux bataillons en première ligne et un en réserve dans chaque régiment, se portera directement sur Bourg-Beaudouin. *C'est la marche de cette brigade qui devra régler celle du reste du corps d'armée*, de manière qu'il n'y ait aucune solution de continuité entre les divers éléments de la ligne de bataille.

Le régiment de la 6^e division le plus voisin de la brigade de Launay suivra le mouvement de cette brigade. Celui qui est à gauche de la grande route ne prendra pas part à l'attaque, mais il se conformera néanmoins à son mouvement en avançant un peu sa droite de manière à pouvoir parer à une attaque possible sur le flanc gauche. Le 3^e régiment sera en réserve,

L'attaque générale sur Bourg-Beaudouin devra être préparée avec le plus grand soin de manière à se faire avec ensemble. Le signal en sera donné par deux salves de batteries, tirées par les batteries de la 6^e division qui auront pris position dans les environs de Vandrimare.

Au quartier-général à Ecouis, le 3 octobre 1879.

Le général commandant le 3^e corps d'armée, *signé* : BOREL

L'*Armée française* fait suivre cette instruction de remarques qui, bien que trop sévères et même acerbes en quelques points, renferment des données intéressantes. Nous en extrayons les passages ci-après :

Les dispositions tactiques prescrites par le commandant de corps d'armée étaient bonnes. Le terrain avait été bien étudié à l'avance et les détails mêmes de l'opération ne laissaient rien à désirer.

Mais il nous semble que l'ordre général aurait dû se limiter aux quelques lignes qui indiquent les phases principales de l'opération, en y ajoutant simplement quelques renseignements complémentaires pour les commandants des divisions, pour le commandant de la brigade de cavalerie et pour celui de l'artillerie de corps d'armée.

C'est ce qui aurait lieu, si l'on était véritablement en guerre. Pourquoi ne pas s'y conformer pendant les grandes manœuvres ?

Mais toutes ces critiques ne sont rien auprès de celle qui se présente quand on voit le soin avec lequel l'état-major général du 3^e corps d'armée a réglé tous les détails des opérations de chaque brigade dans la division, de chaque régiment dans la brigade, et même de chaque bataillon dans le régiment. Cette tutelle abusive sur des généraux, des colonels et des chefs de bataillon tue l'initiative.

Régler par le menu tous les détails du passage de vive force de l'Andelle était déjà excessif, mais aller jusqu'à prescrire ensuite le dispositif d'attaque de Bourg-Beaudouin est abusif.

En ferait-on autant, si l'on était en présence de l'ennemi ?

Non. Eh bien, pourquoi s'éloigner autant des principes posés par l'instruction ministérielle sur les grandes manœuvres, principes en vertu desquels ces manœuvres doivent se rapprocher autant que possible des conditions normales de la guerre ? Evidemment parce que l'on ne songe pas assez à l'éducation spéciale des chefs et des troupes, éducation spéciale qui doit cependant ne viser que la guerre, rien que la guerre.

Revenons donc à des pratiques plus sages, plus vraisemblables, et par conséquent plus sérieuses. Renonçons donc enfin à mâcher la besogne de nos inférieurs sous prétexte qu'ils la dirigeront mieux. Ceux-ci ne demandent qu'à marcher sans lisières.

Donner à une colonne *la cote 151* comme point de direction est mauvais. Une cote se lit sur une carte, mais n'est pas visible sur le terrain. Or, un débouché tactique à travers la campagne doit toujours être marqué par un objet existant à la surface du sol. Quand il n'en existe pas, un officier d'état-major doit être envoyé à la tête de la colonne, pour la conduire vers le point où le général veut que celle-ci aille s'établir.

Prescrire à un régiment d'occuper *un mouvement de terrain*, même en spécifiant que ce mouvement de terrain est compris entre le chemin de fer et la route de Rouen, ne nous semble pas suffisant, car il y a des mouvements de terrain qui sont des élévations et d'autres des dépressions. Généralement, à une élévation correspondent une ou deux dépressions, et à une dépression correspondent une ou deux élévations. Le chef de ce régiment a dû être quelque peu embarrassé.

BIBLIOGRAPHIE

Die Körper-Uebungen in den Volksschulen als Mittel zur Militär-Erziehung, mit Bezugnahme auf das Wehr-System in Oesterreich-Ungarn. Ein Beitrag zur Armee-Reduktion, par *Joseph Feldmann*, ancien major. Vienne, Seidel et fils, 1879, 1 brochure in-8 de 32 pages.

Cette brochure reproduit une série d'articles publiés par le journal *Le Vétéran* et qui ont été très remarqués. Il est question trop souvent, en Autriche, de réduire soit le chiffre de l'armée active, soit la durée de la présence effective sous les drapeaux ; cela par nécessité financière et au risque de bouleverser toute l'organisation actuelle, à peine en voie de prendre la stabilité désirable. L'auteur, un soldat expérimenté, pense qu'on pourrait diminuer le temps de l'instruction militaire sans trop d'inconvénients ni de secousses, à la condition qu'on s'y prenne plus tôt pour former les individus. Il désirerait, à l'instar de ce qu'a prévu notre nouvelle loi militaire suisse, introduire dans toutes les écoles civiles de la jeunesse, un enseignement élémentaire, notamment de la gymnastique, de l'escrime, de la natation, et il estime que cette préparation pourrait permettre d'abrégier la durée des écoles et cours des recrues et devenir la base d'autres réformes militaires répondant aux vœux d'économie du public. Cette thèse est fort bien traitée dans l'intéressante brochure de M. le major Feldmann, et l'on ne peut, en Suisse surtout, que sympathiser avec les vues qu'il y développe.